

PROGRAMME DE REOUVELLEMENT URBAIN de Cap Excellence (RUCAP)

Bilan de la
concertation
préalable au projet
de renouvellement
urbain





Table des matières

1. Introduction	4
1.1. Contexte du projet RUCAP	4
1.2. Objectifs de la concertation préalable	5
2. Méthodologie de la concertation	6
2.1. Les dispositifs de concertation mis en place	6
2.1.1. Les réunions publiques de concertation	6
2.1.2. Les ateliers avec les conseillers citoyens, les associations et acteurs du territoire	8
2.1.3. Les « Dikoto Relogement »	9
2.1.4. La concertation numérique (Enquête en ligne)	10
2.2. Outils de communication et de mobilisation	11
3. Bilan de la participation citoyenne et des contributions	14
3.1. Contributions des réunions publiques	14
3.1.1. Points forts et défis soulevés	14
3.1.2. Principales contributions des participants	14
3.2. Contributions des ateliers avec les conseillers citoyens	17
3.2.1. Points forts et défis soulevés	17
3.2.2. Principales contributions des participants	18
3.3. Résultats de la concertation numérique	21
3.3.1. Analyse des réponses à l'enquête en ligne	21
3.3.2. Synthèse des suggestions et attentes des habitants	23
3.4. Synthèse des contributions du registre de concertation du projet RUCAP	24
3.4.1. Points forts et défis soulevés	24
3.4.2. Synthèse des suggestions et attentes des habitants	24
4. Principaux enseignements de la concertation	26
4.1.1. Points de consensus	26
4.1.2. Divergences et débats	26
4.1.3. Suggestions concrètes pour l'amélioration du projet	26
5. Conclusion et suite de la concertation	28
6. Annexes	29
6.1. Questionnaire de l'enquête en ligne	29
6.2. Sondage distribué lors des réunions publiques	31
6.3. Feuilles d'émargement réunions publiques & ateliers urbains	32
6.4. Revue de presse	37

1. Introduction

1.1. Contexte du projet RUCAP

Le projet de renouvellement urbain de Cap Excellence (RUCAP) est une initiative ambitieuse visant à revitaliser plusieurs quartiers stratégiques de Pointe-à-Pitre et des Abymes, en Guadeloupe. Lancé en partenariat avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), ce programme s'inscrit dans une démarche de transformation urbaine qui inclut la modernisation des logements, le développement économique, et l'amélioration des infrastructures publiques. L'objectif est de créer un cadre de vie attractif, durable, et adapté aux besoins des habitants, tout en favorisant la mixité sociale et en renforçant les liens entre les quartiers et leurs services.

Le programme RUCAP est donc la continuité des projets de rénovation urbaine précédemment menés dans le cadre du premier programme national de rénovation urbaine (PNRU) en Guadeloupe. Ce programme répond à des enjeux multiples dans les quartiers prioritaires, où les besoins en logement décent, en infrastructures modernes, et en sécurité sont criants. Les zones ciblées par RUCAP, telles que Vieux-Bourg, Lauricisque, et Bergevin, subissent des problématiques de vétusté et d'insalubrité, et des risques d'isolement social. En outre, la densification de la population, conjuguée à des défis économiques, rend essentiel le développement de logements de qualité, d'espaces verts, et d'infrastructures culturelles et sportives.

Le projet RUCAP vise également à équilibrer le territoire en renforçant la mixité sociale et générationnelle au sein des quartiers. L'inclusion des jeunes, des familles, et des personnes âgées dans des espaces adaptés répond à un besoin pressant d'une offre de logement diversifiée et accessible. Au-delà du cadre de vie, ce projet entend favoriser la dynamique économique locale à travers l'accompagnement d'activités commerciales et de services de proximité. Les objectifs de relogement, de démolition d'immeubles obsolètes, et de construction de nouveaux équipements font de RUCAP un projet porteur d'une nouvelle vision pour l'agglomération de Cap Excellence, intégrant durabilité, inclusion sociale, et attractivité économique.

Ce projet, qui mobilise **plus de 18 partenaires institutionnels et locaux**, implique également **une participation active des habitants**. Des espaces de concertation, comme la maison du projet RUCAP prévue pour 2025, permettront aux citoyens d'échanger sur l'avancement des travaux et de contribuer au développement de leurs quartiers. RUCAP aspire ainsi à redonner vie aux quartiers, tout en répondant aux défis économiques et sociaux actuels de la région, avec une vision d'inclusion et de co-construction.

1.2. Objectifs de la concertation préalable

La concertation est un volet essentiel du projet RUCAP, car elle permet d'intégrer les habitants au processus de transformation de leur quartier. Dans un projet de cette envergure, les retours des citoyens sont cruciaux pour garantir que les aménagements correspondent aux besoins réels et aux attentes des résidents. Cette démarche de co-construction renforce la légitimité des actions entreprises et favorise une adhésion plus large au projet.

Dans le cadre de son programme RUCAP, la Communauté d'agglomération CAP Excellence a donc organisé une phase de concertation du 5 juillet au 31 octobre 2024. Cette phase a permis de répondre aux obligations liées à l'article L.103-2 du code de l'urbanisme (concertation "classique") qui prévoit que doivent faire l'objet d'une concertation préalable l'élaboration et la modification de certains documents d'urbanisme ainsi que certains des projets, dont notamment les projets de renouvellement urbain. Ce cadre impose donc de consulter et d'informer les habitants tout au long du projet pour garantir la transparence et la participation active des citoyens. La concertation doit inclure divers acteurs, tels que les habitants, les associations locales, les usagers, et plus largement les acteurs concernés par la mise en œuvre du projet, afin de permettre l'expression de chacun sur les orientations et les aménagements proposés.

Cap Excellence a fait le choix de diversifier ses moyens de concertation (réunions publiques, ateliers thématiques, sondages numériques), afin d'assurer une participation active de la population, notamment des habitants directement concernés par les projets de rénovation. La maison du projet, prévue pour 2025, renforcera cet engagement citoyen en offrant un espace dédié aux échanges.

2. Méthodologie de la concertation

2.1. Les dispositifs de concertation mis en place

La Communauté d'agglomération CAP Excellence a organisé une phase du 5 juillet au 31 octobre 2024. Cette phase a connu trois temps forts de concertation en présentiel avec :

- Une première période en mai 2024 qui a permis la tenue de deux réunions publiques animées à l'Hôtel de ville de Pointe-à-Pitre le 14 mai et aux Abymes le 15 mai 2024 ;
- Une deuxième période en septembre 2024 qui a permis la tenue de deux réunions publiques le 17 septembre à l'Hôtel de ville de Pointe-à-Pitre et le 18 septembre 2024 à l'Hôtel de ville des Abymes ;
- Une troisième période en octobre 2024 qui a permis la tenue de 3 ateliers citoyens du 16 au 18 octobre 2024 au Pôle technique de Cap Excellence à Grand Camp et de 4 « Dikoto relogement » sous forme de petit-déjeuner d'échanges.

2.1.1. Les réunions publiques de concertation

Les deux réunions publiques de mai 2024

La première réunion publique s'est tenue le 14 mai de 18h à 20h à l'Hôtel de ville de Pointe-à-Pitre et la deuxième réunion publique s'est tenue le 15 mai 2024 de 18h à 20h à l'ancienne école Jean ZEBUS. Elles ont chacune rassemblé une cinquantaine de participants. Il s'agissait des premières réunions organisées autour du projet RUCAP incluant la population.



Photographies des réunions publiques à l'Hôtel de ville de Pointe-à-Pitre (à gauche) et à l'ancienne École Jean ZEBUS aux Abymes (à droite)

L'objectif principal était de **créer un premier dialogue avec les résidents des communes concernées par le projet RUCAP, et plus largement les habitants intéressés par le projet**. Lors de ces rencontres, le projet RUCAP et ses avancées ont été présentés, et des échanges ont été engagés avec les habitants concernant les impacts potentiels du projet sur leur quotidien. Il s'agissait également de répondre à leurs questions, grâce à la présence des élus

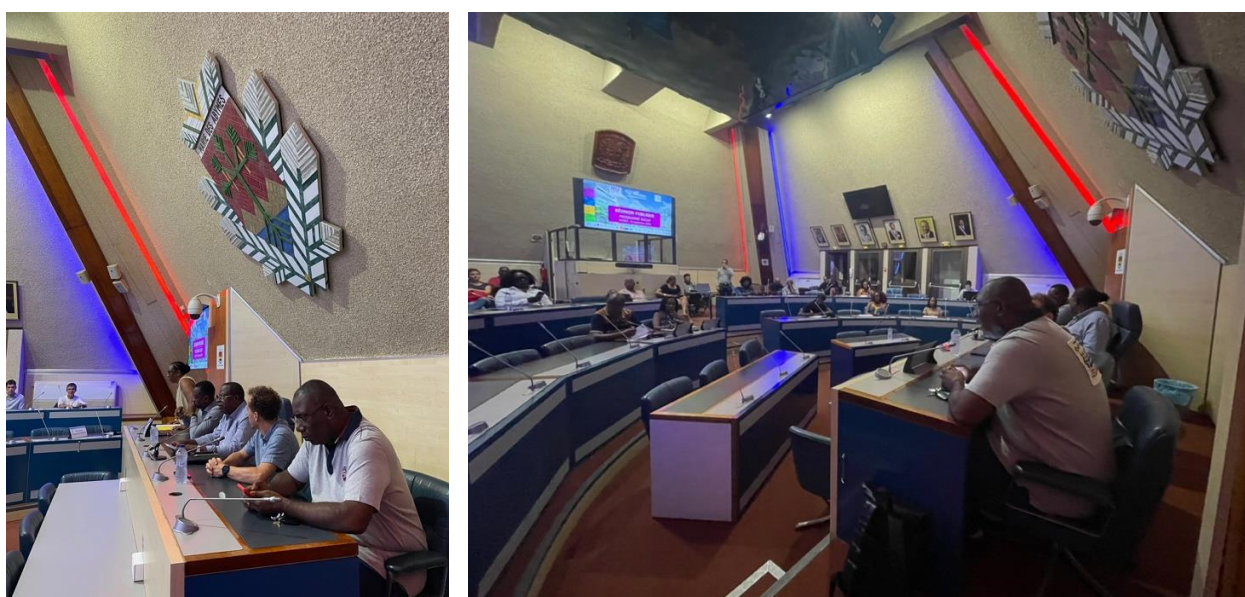
locaux et de élus de proximité. Ces réunions avaient également pour objectif de collecter les avis des habitants concernant le futur projet. Les habitants des quartiers ont majoritairement exprimé leurs préoccupations sur le projet, en particulier concernant le relogement.

Les deux réunions publiques de septembre 2024

Cap Excellence a lancé une deuxième période de réunions publiques, avec une troisième réunion qui s'est tenue le 17 septembre à l'Hôtel de ville de Pointe-à-Pitre et a rassemblé une quinzaine de participants, et une quatrième qui s'est tenue le 18 septembre à l'Hôtel de ville des Abymes qui a rassemblé 38 participants.



Photographies de la réunion publique à l'Hôtel de ville de Pointe-à-Pitre le 17 septembre 2024



Photographies de la réunion publique à l'Hôtel de ville des Abymes le 18 septembre 2024

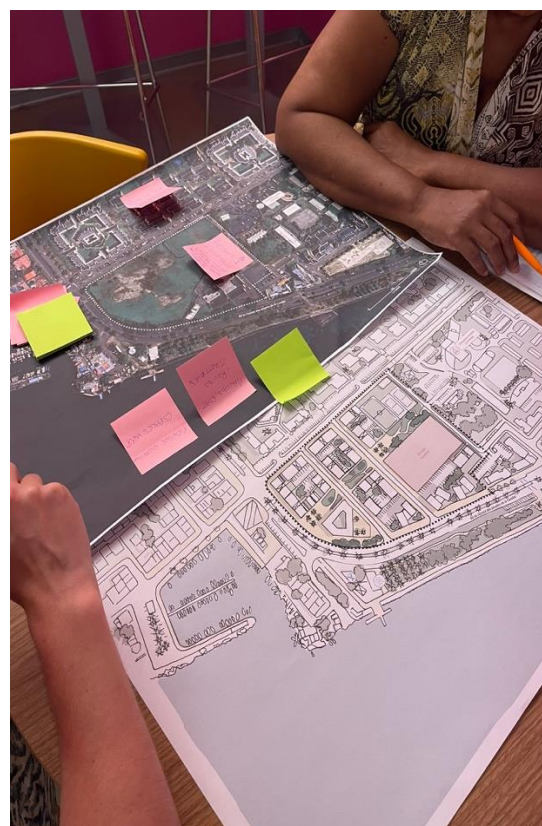
Pour rendre ces événements inclusifs et constructifs, une méthode participative a été privilégiée avec une présentation globale du projet, un zoom sur chacun de quartier, et un système d'échanges libres avec des questions participatives pour favoriser le dialogue. Cette méthode a notamment pu être appliquée car le projet technique RUCAP était beaucoup plus avancé qu'au mois de mai 2024 et des éléments concrets pouvaient être présentés, notamment les projets attendus pour les quartiers.

2.1.2. Les ateliers avec les conseillers citoyens, les associations et acteurs du territoire

Trois ateliers citoyens ont été organisés du 16 au 18 octobre 2024 au Pôle technique de Cap Excellence à Grand Camp. Ces ateliers ont permis d'inviter plus particulièrement les conseillers citoyens, les membres d'associations et les acteurs locaux qui interviennent sur les quartiers. Chaque atelier a permis de rassembler une vingtaine de participants.

Afin de favoriser les échanges sur différentes thématiques importantes et de favoriser une réflexion approfondie et une co-construction du projet avec les parties prenantes locales, ces ateliers se sont centrés sur trois thématiques : la continuité des espaces publics, la mobilité et la nature en ville :

- Thématique Espaces publics le mardi 8 octobre 2024 ;
- Thématique Nature en ville le mercredi 9 octobre 2024 ;
- Thématique Mobilité le jeudi 10 octobre 2024.





Photographies des ateliers citoyens organisé du 16 au 18 octobre 2024 au Pôle technique de Cap Excellence à Grand Camp.

Pour garantir une participation active, les participants ont été séparés en petite groupes de travail, ce qui a permis un vrai brainstorming des citoyens, des échanges fluides et l'émergence d'idées concrètes proposées pour le projet sur des thématiques variées.

2.1.3. Les « Dikoto Relogement »

La restructuration des quartiers prioritaires prévue dans le cadre du projet RUCAP engendrera des opérations lourdes de démolition et construction de logements, aménagement urbain, développement des équipements, et le relogement de près de 850 ménages. Des étapes indispensables pour atteindre les objectifs fixés d'amélioration du cadre de vie des administrés et usagers, ainsi que l'attractivité du territoire communautaire.

Afin d'accompagner et de répondre au mieux aux ménages concernés, Cap Excellence a organisé « Les Didiko Relogement ». Sous format de petits déjeuners, ces rencontres visaient à échanger avec les ménages autour des questions du relogement et de proposer des temps spécifiques afin de répondre aux questions des citoyens, de faire le relai des propositions de relogement faites, d'identifier les ménages en situation de difficultés et de rappeler le calendrier du projet RUCAP. Au total, 4 Didiko relogement ont eu lieu aux Lauriers le 25 octobre 2024, aux Chicane le 22 octobre 2024, à Bergevin le 15 octobre et à Vieux-Bourg le 9 octobre 2024.



Photographies des Dikoto Relogement organisés en octobre 2024

La présence des partenaires de Cap Excellence (unités territoriales et maitrises d'ouvrage) a également permis de répondre aux nombreuses questions des ménages relatives à l'entretien des bâtiments et pieds d'immeuble, calendrier et phasage des travaux.

2.1.4. La concertation numérique (Enquête en ligne)

La concertation numérique a reposé sur la diffusion d'une enquête en ligne au format Microsoft Forms accessible par lien (<https://urlr.me/3LJb4>) et par QR Code. L'enquête a été diffusée jusqu'au 31 octobre, sur toute la période du projet.



Cette méthode de concertation visait à associer le maximum d'habitants et de collecter plus facilement les avis de la population. L'enquête a également permis de diffuser le dossier de la concertation qui était également accessible par lien (<https://urlr.me/5Qphy>). L'enquête a permis de poser 8 questions ouvertes ou plus directives aux habitants afin de leur donner l'opportunité d'exprimer leurs priorités et préoccupations, et leur avis sur le projet.

Le sondage complet est disponible en annexes.

2.2. Outils de communication et de mobilisation

Afin de toucher le maximum de personnes autour du projet RUCAP et les inciter à participer aux temps de concertations, Cap Excellence a multiplié les moyens et canaux de communication et les outils.

On peut notamment citer les moyens de communication suivants :

- Le site internet de Cap Excellence qui dispose d'une page entièrement consacrée au projet RUCAP et offre un accès direct au dossier de concertation ;
- Les réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp et Instagram) qui ont permis la diffusion des flyers des réunions de concertation ;
- La distribution de flyers sur chaque événement ;
- Le questionnaire en ligne, diffusé jusqu'au 31 octobre 2024 ;
- La boîte à idées qui a été mise à la disposition des citoyens à chaque événement en présentiel ;
- Le registre déposé au siège de Cap Excellence et au centre technique de Grand Camp.



Accueil | Actualités | Générale | [RUCAP, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain de Cap Excellence](#)

CATEGORIES

- ✓ Générale
- ✓ Loisirs & Culture
- ✓ Eau & Assainissement
- ✓ Transport

RUCAP, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain de Cap Excellence

PUBLICATIONS RÉCENTES



Le site internet de Cap Excellence et la page dédiée au projet RUCAP

(<https://www.capexcellence.net/accueil/actualites/14-generale/784-ruca-p-le-nouveau-programme-national-de-renouvellement-urbain-de-cap-excellence>)



La boîte à idées du projet RUCAP





COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ABYMES - BAIE-MAHAULT - POINTE-À-PITRE
PRÉSIDIÉE PAR ERIC JALTON



PARTICIPEZ À LA CONCERTATION PUBLIQUE

sur le **PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN**
de Cap Excellence

DU 1^{ER} AOÛT AU 31 OCTOBRE 2024

➤ **EN CONSULTANT LE DOSSIER DE CONCERTATION & LAISSANT VOTRE AVIS SUR LE PROJET DANS LES LIEUX SUIVANTS :**

- Siège de Cap Excellence, Blvd Légitimus à Pointe-à-Pitre,
- Hôtel de Ville des Abymes,
- Hôtel de Ville de Baie-Mahault,
- Hôtel de Ville de Pointe-à-Pitre.

OU

➤ **EN SCANNANT LE QR CODE OU SUR www.capexcellence.net**



Cap Excellence, la Guadeloupe au ♥ de l'Action !

ÉLUS RÉFÉRENTS : Teddy FOULE Vice-président de la commission Habitat & Politique de la Ville Tél. : 0690 90 11 18
CADRES RÉFÉRENTS : Andrée COZEMA Directrice Générale du Pôle Renouvellement Urbain & Habitat Tél. : 0590 47 72 77
CABINET DU PRÉSIDENT : Nohémy CLOTILDE Tél. : 0690 09 94 58

SUIVEZ-NOUS SUR WWW.CAPEXCELLENCE.NET OU SUR 

 **agglocapex** ...

 **agglocapex** ⚠ Dernière semaine de consultation!

🗣 Participez à la concertation publique du projet RUCAP jusqu'au 31 octobre 2024
Vous pouvez consulter le dossier projet et donner votre avis :

- ✓ Sur site  au siège de Cap Excellence et dans les communes des Abymes, Baie-Mahault et Pointe-à-Pitre,
- ✓ En cliquant sur le lien suivant disponible en bio.

Logements, équipements, espaces publics, sécurité....
Façonnons ensemble l'avenir du territoire, votre avis compte !

2 sem

👍 3 J'aime
🗒 24 octobre

😊 Ajouter un commentaire...
Publier

Publication Instagram de Cap Excellence concernant la concertation du projet RUCAP

ATELIERS URBAINS

au pôle technique de Grand-Camp

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE QUARTIER,
PARTICIPEZ AU RENOUVELLEMENT
URBAIN DE VOTRE TERRITOIRE !

MARDI 08 OCTOBRE 2024 de 17h30 à 20h00
Thématique : ESPACES PUBLICS

MERCREDI 09 OCTOBRE 2024 de 17h30 à 20h00
Thématique : NATURE EN VILLE

JEUDI 10 OCTOBRE 2024 de 17h30 à 20h00
Thématique : MOBILITÉ

Cap Excellence, la Guadeloupe au de l'Action !

ABYMES
VILLE DE POINTE-À-PITRE

ÉLUS RÉFÉRENTS : **Teddy FOULE**, Vice-président de la commission Habitat & Politique de la Ville Tél. : 0690 90 11 18
CADRE RÉFÉRENT : **Andrée COZEMA**, Directrice Générale du Pôle Renouvellement Urbain & Habitat Tél. : 0590 47 72 77
CABINET DU PRÉSIDENT : **Nohémy CLOTILDE** Tél. : 0690 09 94 58

SUIVEZ-NOUS SUR WWW.CAPEXCELLENCE.NET OU SUR

Flyers de Cap Excellence concernant la concertation du projet

RÉUNIONS PUBLIQUES

VOTRE TERRITOIRE VA CHANGER !

**Vous êtes habitant ou usager du territoire de
Cap Excellence, votre avis nous intéresse :**

Participez à la concertation sur le projet **RUCAP***
pour partager votre vision du territoire & de la ville
de demain.

MARDI 17 SEPTEMBRE 2024 à 18H00
Salle du Conseil Municipal de Pointe-à-Pitre

MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024 à 18H00
Salle du Conseil Municipal des Abymes

*(Renouvellement Urbain de Cap Excellence)

Cap Excellence, la Guadeloupe au de l'Action !

ÉLUS RÉFÉRENTS : **Teddy FOULE**, Vice-président de la commission Habitat & Politique de la Ville Tél. : 0690 90 11 18
CADRE RÉFÉRENT : **Andrée COZEMA**, Directrice Générale du Pôle Renouvellement Urbain & Habitat Tél. : 0590 82 29 23
CABINET DU PRÉSIDENT : **Nohémy CLOTILDE** Tél. : 0690 09 94 58

RUCAP SUIVEZ-NOUS SUR WWW.CAPEXCELLENCE.NET OU SUR

Affiche d'annonce de la concertation du projet RUCAP de Cap Excellence

3. Bilan de la participation citoyenne et des contributions

3.1. Contributions des réunions publiques

3.1.1. Points forts et défis soulevés

Durant les deux premières réunions publiques qui se sont déroulées en mai 2024, les principaux sujets évoqués et discutés ont porté sur les thématiques suivantes :

- La question des relogements, notamment des habitants qui souhaitent rester sur le quartier ou qui sont dans des situations complexes ou spécifiques (personnes âgées, habitants propriétaires, ...);
- Un besoin d'information concernant le projet RUCAP, et des attentes concernant la Maison du projet ;
- Des préoccupations liées à la cohérence entre les différents modes de déplacements dans les quartiers (voitures, transports en commun, transports, scolaires, vélos et piétons, etc.) ;
- La question du choix du mobilier urbain dans les futurs quartiers ;
- La question de l'entretien des espaces publics ;
- Le besoin d'espace spécifique pour les associations et les jeunes, notamment dans une logique d'intergénération.

Globalement, ces réunions ont permis aux habitants d'évoquer leurs principales craintes et les difficultés « du quotidien » auxquelles ils sont confrontés. Conscient de l'importance de laisser la place aux échanges et la liberté d'expression aux habitants, le choix a été fait par les équipes de Cap Excellence et l'équipe politique présente de laisser la parole libre aux habitants.

Durant les deux autres réunions publiques de septembre 2024, les sujets spécifiques au projet RUCAP et aux propositions d'aménagement des différents quartiers ont beaucoup plus été abordés. En enfin, le projet était plus avancé qu'en mai 2024 et, bien que des discussions aient également portées sur des sujets « du quotidien », les participants ont émis des avis sur les propositions faites par les équipes de Cap Excellence et également faire des demandes concrètes.

3.1.2. Principales contributions des participants

Durant les deux autres réunions publiques de septembre 2024, les sujets spécifiques au projet RUCAP et aux propositions d'aménagement des différents quartiers ont beaucoup plus été abordés. En enfin, le projet était plus avancé qu'en mai 2024 et, bien que des discussions aient également portées sur des sujets « du quotidien », les participants ont émis des avis sur les propositions faites par les équipes de Cap Excellence et également faire des demandes concrètes.

Améliorations prioritaires identifiées

Les participants des ateliers citoyens ont mis en avant plusieurs aspects nécessitant des améliorations urgentes pour revitaliser les quartiers concernés par le projet RUCAP. Ces points incluent :

- **Infrastructures de voirie et trottoirs :** De nombreux citoyens ont souligné l'état des trottoirs, souvent endommagés ou encombrés, ce qui limite la mobilité, en particulier pour les personnes à mobilité réduite. Les propositions incluent un meilleur entretien des trottoirs, la mise en place de voies piétonnes et cyclables sécurisées, ainsi que l'ajout de mobilier urbain.
- **Éclairage public :** La sécurité nocturne est une préoccupation majeure, surtout dans les quartiers mal éclairés. Les participants ont proposé des solutions comme des lampadaires solaires, un entretien régulier de l'éclairage, et des aménagements spécifiques pour les zones à risque.
- **Espaces verts et nature en ville :** Les citoyens souhaitent davantage d'espaces verts, incluant des parcs, des jardins publics, et des zones ombragées pour atténuer les effets de la chaleur. L'entretien et l'élagage régulier des arbres sont également des attentes importantes, avec un intérêt pour des espèces locales adaptées à l'environnement.
- **Espaces publics communs :** Un besoin de lieux de rencontre communautaires a été exprimé, notamment pour accueillir des activités intergénérationnelles et renforcer la convivialité. Les participants souhaitent que ces espaces soient bien entretenus, accessibles et dotés d'aménagements favorisant les échanges sociaux.
- **Sécurité et surveillance :** Plusieurs contributions ont évoqué l'importance d'une présence policière accrue et de médiateurs pour encadrer les comportements incivils. Des suggestions pour intégrer des caméras de surveillance dans certains secteurs et des programmes d'accompagnement pour les jeunes ont été faites.

Suggestions pour des services et infrastructures additionnels

- **Transport en commun :** Les participants ont demandé une extension des horaires des transports en commun (jusqu'à 22 heures) pour mieux desservir les quartiers en soirée. Il a aussi été proposé de créer un service de bus maritime pour réduire la congestion automobile et faciliter les déplacements inter-quartiers.
- **Valorisation du patrimoine et tourisme local :** Certains résidents ont recommandé de mettre en valeur les sites historiques et culturels pour encourager le tourisme local. Cette valorisation pourrait inclure la restauration de sites patrimoniaux et des parcours touristiques bien indiqués.
- **Activités économiques et commerciales :** Les participants ont exprimé le besoin d'une offre commerciale plus diversifiée et de qualité, y compris des restaurants ouverts en soirée pour éviter la dépendance aux fast-foods. Une offre commerciale locale et des espaces pour les petits entrepreneurs sont vus comme des moyens de dynamiser l'économie et d'offrir plus d'opportunités d'emploi.
- **Espaces culturels et éducatifs :** Il a été proposé de développer des infrastructures culturelles et éducatives, notamment pour l'art et les loisirs. De nombreux professeurs

et artistes cherchent des espaces où organiser des cours, des ateliers, et des événements communautaires, ce qui pourrait encourager l'engagement local.

- **Services de santé et de garde d'enfants :** Les résidents ont souligné un manque d'infrastructures pour les services médicaux et éducatifs, tels que les crèches et les centres de santé. Une demande particulière concerne les personnes âgées, avec la suggestion d'un accompagnement pour les aider à accéder aux technologies numériques et rompre l'isolement.

Contributions spécifiques par quartier

Pointe-à-Pitre :

- **Infrastructure et voirie :** L'état des trottoirs et des routes a été fortement critiqué, avec des suggestions pour améliorer l'entretien et l'accessibilité. Les participants ont également souligné la nécessité de réorganiser les réseaux de bus pour simplifier les trajets et les rendre plus pratiques.
- **Espaces publics et éclairage :** Des suggestions pour des espaces publics ombragés et bien éclairés ont été exprimées, afin de rendre les quartiers plus sécurisés et attractifs pour tous les âges.
- **Aménagement pour les enfants et jeunes :** Les résidents demandent plus d'espaces adaptés aux jeunes, tels que des parcs et des terrains de sport. Ils souhaitent également la création d'espaces verts où les enfants peuvent jouer en toute sécurité.
- **Encadrement social et police :** Les citoyens ont insisté sur le besoin d'une surveillance policière et d'éducateurs spécialisés pour gérer les incivilités, ainsi que sur des programmes pour promouvoir la cohésion sociale.

Les Abymes :

- **Voies vertes et espaces sportifs :** La mise en place de voies vertes et de pistes cyclables sécurisées est vue comme une priorité pour encourager les mobilités douces et promouvoir l'écotourisme.
- **Sécurité et espaces de convivialité :** Des recommandations incluent la création d'espaces de jeux pour les enfants, de parcs bien entretenus, et de zones de rencontre communautaires pour favoriser l'interaction sociale.

Propositions générales

- **Démolitions et rénovations :** Les résidents ont souligné l'importance de réhabiliter ou de démolir les bâtiments insalubres pour améliorer le cadre de vie. Ils ont insisté sur la mixité sociale, en intégrant diverses catégories socio-économiques dans les nouveaux logements.
- **Amélioration de la communication et de l'accessibilité des informations :** Les citoyens ont noté un manque d'information accessible concernant les projets et décisions liés au RUCAP. Ils recommandent l'utilisation de supports diversifiés (radio, affiches, plateformes en ligne) pour toucher un large public et permettre une meilleure transparence.

- **Mise en valeur des espaces publics** : La création de lieux de rencontre, d'espaces verts, et de zones de loisirs est vue comme essentielle pour renforcer le lien social et améliorer la qualité de vie. Les citoyens souhaitent que ces lieux soient pensés pour accueillir toutes les générations et encouragent la mixité sociale.

En conclusion, les réunions publiques de septembre 2024 révèlent des besoins précis et diversifiés pour chaque secteur du projet RUCAP, en matière de sécurité, de mobilité, de services publics, et de développement économique.

Les contributions mettent en lumière une volonté forte de la part des résidents de participer à la co-construction de leur environnement, en insistant sur des valeurs de durabilité, d'inclusion et de convivialité. Ces propositions peuvent guider les aménagements futurs pour garantir que le projet RUCAP réponde aux aspirations des habitants et renforce la qualité de vie dans les quartiers concernés.

3.2. Contributions des ateliers avec les conseillers citoyens

3.2.1. Points forts et défis soulevés

Durant les ateliers citoyens, les participants ont pu exprimer leurs idées concernant les 3 thématiques cibles, c'est-à-dire Espaces publics, Nature en ville et Mobilité, mais ils ont également pu aborder de façon plus large tous les sujets qui touchaient les résidences et lieux d'habitation.

Les sujets abordés qui étaient les plus récurrents étaient :

- Le choix adapté des essences d'arbres à intégrer dans les projets ;
- L'amélioration de la mixité sociale ;
- La place donnée aux associations dans les projets, notamment d'entretien des résidences ;
- L'importance de favoriser la circulation à pied et la mobilité douce ;
- L'entretien des espaces verts ;
- La gestion des espaces communs avec une gestion simple et organisée ;
- L'aménagement des espaces communs (terrain de pétanque, mobilier urbains, ...)
- La question des parkings intérieur set intégrés à l'environnement ;
- La création des jardins partagés comme des vecteurs de cohésion sociale.



Photographie des contributions sur plan lors des ateliers citoyens des 8, 9 et 10 octobre 2024



Photographie des contributions sur plan lors des ateliers citoyens des 8, 9 et 10 octobre 2024

3.2.2. Principales contributions des participants

Les participants ont exprimé beaucoup d'avis et fait de nombreux retours sur les thématiques qui étaient abordés. Voici les principales contributions :

Atelier Citoyen 1 – Mobilité et Espaces Publics (12 participants)

L'un des points principaux abordés dans cet atelier concernait la **mobilité et l'accessibilité** dans les quartiers, avec un focus particulier sur les infrastructures pour piétons et cyclistes.

Les participants ont exprimé des préoccupations quant à l'état des trottoirs et des voiries, souvent inondés ou mal entretenus, rendant la circulation difficile et dangereuse. Certains ont souligné l'importance d'assurer une continuité dans les aménagements pour les modes doux, tels que les itinéraires pour les cyclistes et les piétons, tout en prenant en compte les zones accidentogènes.

L'accès aux transports en commun, en particulier les **arrêts de bus** bien aménagés et sécurisés, est également revenu comme une priorité pour les citoyens. Des suggestions incluaient la création de nouvelles bornes pour vélos en libre-service et des itinéraires ombragés pour piétons afin de limiter l'exposition à la chaleur. De plus, plusieurs participants ont insisté sur l'importance d'ajouter de la végétation le long des trottoirs pour offrir des zones d'ombre et d'opter pour des essences locales dont les racines ne nuisent pas aux infrastructures.

En ce qui concerne les **espaces publics**, les participants ont exprimé leur souhait de voir des espaces de détente intergénérationnels, notamment des parcs avec des zones ombragées, des bancs, et des aménagements pour les familles et les enfants. Le quartier Chanzy a été mentionné comme un lieu potentiel pour un parc urbain, en veillant à prendre en compte les problématiques d'inondabilité, car il s'agit d'une ancienne mangrove.

Atelier Citoyen 2 – Logement et Qualité de Vie (15 participants)

Le deuxième atelier s'est focalisé sur la **qualité de vie dans les logements** et les attentes des citoyens concernant les aménagements urbains. De nombreux participants ont exprimé le besoin de **logements adaptés aux personnes âgées** et aux personnes à mobilité réduite (PMR), en particulier en rez-de-chaussée pour un accès facilité. Cependant, il a été noté que le PLU de Pointe-à-Pitre limite la possibilité de construire des logements en rez-de-chaussée, nécessitant ainsi des alternatives pour assurer l'accessibilité.

Les participants ont aussi mis l'accent sur la nécessité de **créer une ambiance de solidarité dans les quartiers** grâce à des commerces de proximité et des espaces associatifs qui contribueraient à dynamiser l'espace public sans concurrencer les grandes zones commerciales. La présence de services essentiels comme les pharmacies et les médecins, ainsi que des espaces verts et de jeux pour enfants, a été jugée cruciale pour améliorer le cadre de vie et favoriser une vie de quartier active.

La demande pour davantage de **végétation et d'espaces verts** dans les quartiers est revenue fréquemment. Les participants ont souhaité plus d'espaces verts autour des logements, de jardins communautaires, et des infrastructures pour les loisirs en plein air. Ils ont également proposé des solutions pour l'entretien des espaces plantés et des aires de jeux, mentionnant l'implication d'associations locales pour assurer leur gestion.

Atelier Citoyen 3 – Aménagements et Sécurité des Résidences (14 participants)

Le troisième atelier a mis en lumière les préoccupations des résidents quant à la **sécurité et à l'entretien des espaces communs** dans les nouvelles résidences. Les citoyens ont souligné le manque de clarté des responsabilités en matière de gestion des espaces publics autour des résidences, ce qui engendre des situations d'abandon et d'insécurité. L'ajout de pistes cyclables, de bornes pour vélos et de places de stationnement bien identifiées pour éviter le parking sauvage a été proposé pour améliorer l'organisation de l'espace.

Les participants ont exprimé des besoins spécifiques en termes de **convivialité au sein des résidences**, suggérant des espaces de rencontre communautaire, des jardins partagés, et des équipements de loisirs (comme des jeux d'échecs ou des terrains de pétanque) pour encourager l'interaction entre voisins. Pour favoriser la sécurité, ils ont proposé des balcons ou des garde-corps le long des bâtiments, ainsi que des systèmes d'éclairage pour éviter les zones sombres.

Enfin, une gestion adaptée des résidences a été recommandée, avec un accent sur l'entretien régulier des arbres et des espaces verts pour éviter les nuisances, comme la chute de feuilles glissantes. Le rôle des associations de locataires dans la gestion des résidences a été jugé primordial, particulièrement pour maintenir une atmosphère positive et encourager la responsabilité collective dans l'entretien des espaces communs.

Synthèse des thématiques récurrentes et éléments clés des ateliers citoyens

Ces ateliers citoyens ont permis aux habitants d'exprimer leur attente afin d'avoir un cadre de vie durable, inclusif, et bien entretenu, qu'ils souhaitent voir émerger dans le projet RUCAP. Ces contributions révèlent aussi l'importance d'une communication continue et d'une gestion impliquant activement les résidents pour garantir la réussite du projet.

Les principales thématiques abordées ont ainsi été :

- **Mobilité durable** : Les ateliers ont fait ressortir une volonté forte d'améliorer les infrastructures pour les déplacements doux, avec une demande croissante pour des pistes cyclables, des trottoirs en bon état, et des arrêts de bus accessibles et bien aménagés.
- **Végétalisation et espaces verts** : Les participants ont unanimement souligné l'importance de la nature en ville pour contrer la chaleur et offrir un cadre de vie agréable. Ils ont également demandé des choix d'espèces locales pour préserver la biodiversité et éviter les racines endommageant les trottoirs.
- **Logement accessible et convivialité** : L'adaptation des logements aux personnes âgées et aux PMR est ressortie comme une priorité, ainsi que la création d'espaces de vie communautaires au sein des résidences pour favoriser la cohésion sociale et l'interaction entre les résidents.
- **Entretien et sécurité des espaces publics** : Un besoin constant d'entretien des infrastructures et des espaces verts a été souligné pour prévenir l'abandon et garantir la sécurité des usagers. La réhabilitation des trottoirs et le bon entretien des équipements publics ont été largement discutés.
- **Espaces de loisirs intergénérationnels** : Enfin, les ateliers ont mis en avant la demande pour des lieux de loisirs et de détente accessibles à toutes les générations, des aires de jeux pour enfants aux espaces de pique-nique, pour répondre aux besoins divers de la communauté.

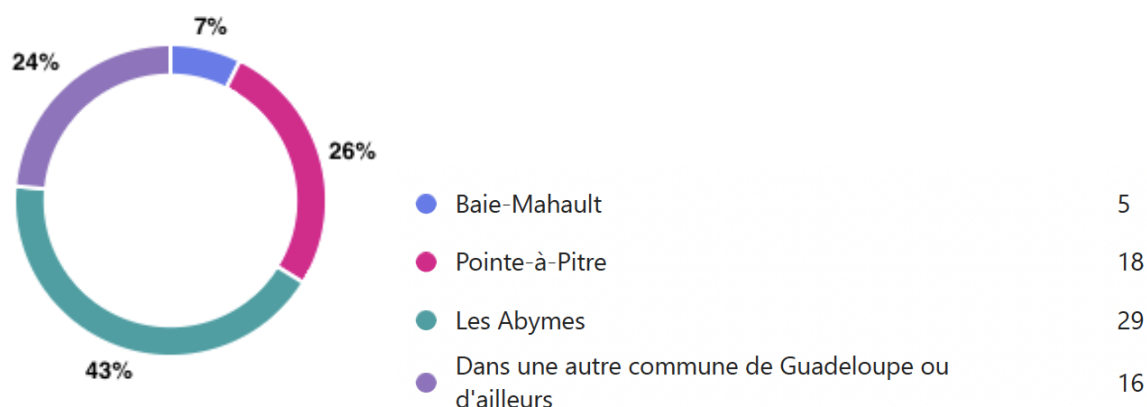
3.3. Résultats de la concertation numérique

3.3.1. Analyse des réponses à l'enquête en ligne

L'enquête numérique menée a permis de recueillir 68 avis variés auprès des résidents de plusieurs communes, notamment Pointe-à-Pitre, Les Abymes, et Baie-Mahault, ainsi que des citoyens résidant en dehors de la communauté d'agglomération. Les réponses révèlent des préférences et des attentes significatives en matière de priorités d'intervention, d'améliorations souhaitées, et de moyens de communication.

Analyse quantitative des réponses

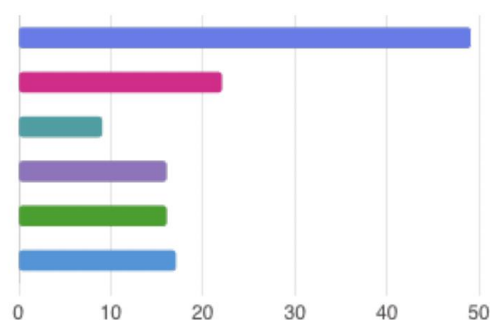
Répartition géographique des participants : La majorité des répondants résident aux Abymes (29 personnes) et à Pointe-à-Pitre (18 personnes), avec un nombre plus restreint venant de Baie-Mahault (5 personnes) et des communes extérieures (16 personnes). Cette distribution montre une mobilisation plus forte des communes directement concernées par le projet. Toutefois, la majorité des répondants ne résident pas sur un des 6 secteurs prioritaires (49 personnes).



Répartition géographique des participants à l'enquête numérique RUCAP

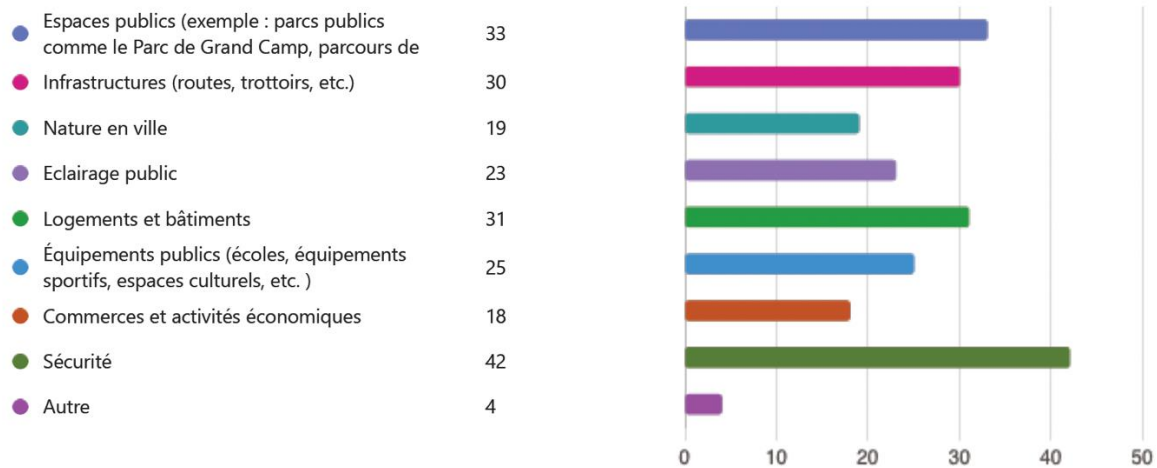
Secteurs prioritaires pour intervention : Le secteur de **Vieux-Bourg aux Abymes** est apparu comme le plus fréquemment cité parmi les lieux nécessitant des interventions urgentes, avec 23 mentions. D'autres secteurs importants incluent Lauricisque et les Lauriers à Pointe-à-Pitre, bien que leurs priorités soient moins unanimes.

Secteur	Nombre de mentions
Vieux-bourg Abymes	49
Les Lauriers Pointe-à-Pitre	22
Grand-Camp	9
Lauricisque	16
Bergevin	16
Chanzy élargi (Chanzy et ex Henri IV)	17



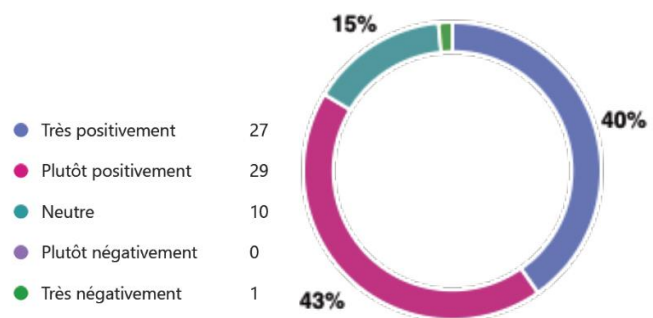
Secteurs considérés comme prioritaires par les répondants

Aspects à améliorer : Les domaines d'amélioration les plus cités incluent les **logements et bâtiments**, la **sécurité**, et les **commerces et activités économiques**. Par ailleurs, plusieurs répondants ont mentionné l'importance des **infrastructures de transport** et des **espaces publics** (comme les parcs et parcours de santé), ce qui souligne une volonté de voir le cadre de vie et les infrastructures de loisirs être renforcés.



Aspects à améliorer dans les quartiers selon les répondants

Perception de l'impact sur la qualité de vie : La plupart des participants pensent que le projet de renouvellement urbain aura un impact positif, avec 29 personnes indiquant un effet "plutôt positif" et 27 personnes un effet "très positif". Quelques participants se montrent neutres (10 réponses), tandis qu'une seule personne envisage un impact "très négatif".



Aspects à améliorer dans les quartiers selon les répondants

Moyens de communication privilégiés : Les **réseaux sociaux** (Instagram, Facebook) sont de loin le canal de communication préféré, cité 25 fois, suivi par les **réunions publiques** (13 réponses) et la **Maison du projet RUCAP** qui servirait de point d'information permanent (12 réponses). Cette diversité suggère que combiner plusieurs canaux serait pertinent pour atteindre l'ensemble de la population.

Analyse qualitative des réponses

Les thématiques principalement abordées lors de l'enquête sont :

- **La sécurité et qualité des infrastructures :**

De nombreux répondants ont mentionné la sécurité comme un aspect prioritaire, en particulier dans des quartiers tels que Vieux-Bourg et Lauricisque, où des infrastructures telles que les trottoirs et les routes nécessitent des améliorations. L'installation de dispositifs de sécurité dans les espaces publics est une demande récurrente.

- **Les logements et la réhabilitation des bâtiments :**

Les participants demandent une meilleure accessibilité et la rénovation des bâtiments résidentiels, en insistant sur la qualité des logements. Certains ont mentionné des initiatives telles que la création de zones économiques spéciales pour encourager les activités économiques locales.

- **Le développement d'espaces verts et des équipements publics :**

Les citoyens souhaitent davantage d'espaces verts (parcs et parcours de santé) et d'équipements publics (écoles, équipements sportifs). La nature en ville et des lieux de loisirs accessibles sont perçus comme essentiels pour améliorer le cadre de vie.

- **La dynamisation économique des quartiers :**

Quelques répondants suggèrent de favoriser les commerces de proximité et de créer des zones attractives pour les entreprises, ce qui pourrait redynamiser certaines zones et offrir plus d'opportunités locales.

Par ailleurs, **des différences dans les réponses ont été constatées selon les zones d'habitation des répondants**. Ainsi, les résidents des Abymes ont mis davantage l'accent sur la rénovation des logements et l'amélioration des infrastructures, tandis que ceux de Pointe-à-Pitre ont davantage mentionné la sécurité et le développement de zones économiques. Les habitants des secteurs éloignés semblent aussi être plus favorables à une amélioration de la mobilité pour faciliter les déplacements entre les quartiers.

3.3.2. Synthèse des suggestions et attentes des habitants

Les résultats de cette enquête numérique révèlent des attentes précises concernant les priorités d'intervention dans le cadre du projet RUCAP :

- **Priorités identifiées :** La sécurité, la qualité des infrastructures de transport, le logement, et le développement d'espaces verts sont les domaines principaux à traiter. Ces priorités montrent un besoin global de réhabilitation et de création d'espaces de vie plus sûrs et accessibles ;
- **Canaux de communication :** Pour garantir une information régulière, il serait pertinent de privilégier les réseaux sociaux, tout en complétant avec des réunions publiques et une Maison du projet RUCAP ;
- **Proposition de stratégies :** Les recommandations incluent l'amélioration des logements, la sécurisation des infrastructures, et la création de zones de loisirs et de dynamisation économique dans les secteurs identifiés.

L'enquête démontre un fort soutien de la population pour le projet de renouvellement urbain, avec des attentes précises en matière de qualité de vie et d'infrastructures. En s'appuyant sur ces résultats, Cap Excellence a pu intégrer des éléments concrets et alignés sur les besoins des habitants et informer efficacement les citoyens à chaque étape du projet.

3.4. Synthèse des contributions du registre de concertation du projet RUCAP

Un registre a été déposé durant toute la période de la concertation au siège de Cap Excellence et au centre technique de Grand Camp. Il a permis de recueillir 3 avis au total, dont un signé de trois familles originaires de Vieux-bourg.

3.4.1. Points forts et défis soulevés

■ **Importance du relogement adapté :**

- Le relogement est une préoccupation majeure exprimée par les résidents, en particulier les petits propriétaires de Vieux-Bourg aux Abymes. Ceux-ci souhaitent rester dans leur quartier rénové tout en conservant leurs droits de propriété.
- Le défi principal consiste à trouver un équilibre entre les besoins de rénovation urbaine et le respect des droits et du statut des petits propriétaires. Il existe une crainte que le projet, en sa forme actuelle, impose une transition vers un statut de locataire, ce qui pourrait être perçu comme une rétrogradation des droits des habitants.

■ **Sentiment d'exclusion et de non-représentation :**

- Un sentiment d'exclusion de la population historique de Vieux-Bourg a été fortement souligné. Les résidents estiment que le projet a été conçu sans leur participation active, malgré la communication autour de la concertation. Cette situation est vue comme une marginalisation de la population installée depuis plusieurs générations.
- Le défi réside dans la nécessité de combler ce fossé de communication et de garantir que les propriétaires historiques soient inclus dans le processus décisionnel, afin d'éviter un sentiment de perte d'appartenance et de déshumanisation.

■ **Départ et perte des repères locaux :**

- Les résidents s'inquiètent de la possible délocalisation qui les priverait d'accès aux services essentiels de proximité (médecins, pharmacies, commerces), situés dans le centre de Cap Excellence. Ce déplacement pourrait causer une rupture avec l'environnement familial et les repères de vie quotidiens.
- Le défi est ici de préserver le lien des habitants avec leurs services de proximité et de minimiser les perturbations dans leur quotidien, notamment pour les populations plus âgées.

3.4.2. Synthèse des suggestions et attentes des habitants

■ **Conserver le statut de propriétaire pour les petits propriétaires :**

- Les habitants souhaitent que la rénovation soit réalisée tout en leur permettant de conserver leur statut de propriétaire. Cette demande exprime un attachement fort au quartier et un désir de rester ancrés sur leurs terres familiales.

- Une contribution clé serait d'envisager des options de relogement qui incluent des alternatives de propriété, permettant aux résidents de maintenir leur statut et leur dignité.
- **Intégration des besoins et des attentes des résidents historiques :**
 - Les habitants demandent une meilleure écoute de leurs besoins et une prise en compte réelle de leurs désirs. Ils souhaitent une interaction plus directe avec les décideurs pour obtenir des réponses concrètes.
 - La mise en place de canaux de communication transparents et réguliers entre les résidents et les responsables du projet pourrait renforcer la confiance et assurer une meilleure acceptation du projet.
 - Cap Excellence a déjà fait un pas pour répondre à ces besoins exprimés, notamment en mettant en place la concertation ainsi que la future Maison du projet RUCAP.
- **Garantir un maintien dans le quartier rénové :**
 - La volonté de rester dans un environnement proche de leurs repères familiaux et sociaux est une priorité pour ces habitants. Ils expriment un attachement à la terre de leurs ancêtres et une demande de respect pour leur enracinement local.
 - Il serait bénéfique d'adopter une approche de relogement qui minimise les déplacements géographiques et qui préserve les liens avec les réseaux de proximité.

En conclusion, les contributions exprimées dans le registre de concertation mettent en évidence des préoccupations profondes des propriétaires de Vieux-Bourg aux Abymes, qui souhaitent préserver leur enracinement historique et leurs droits de propriété. Les habitants ressentent un fort besoin de participation active dans le processus de rénovation. La conservation de leurs repères et de leur identité locale est au cœur de leurs préoccupations.

4. Principaux enseignements de la concertation

4.1.1. Points de consensus

Les habitants des quartiers concernés par le projet RUCAP ont exprimé des attentes communes autour de plusieurs thématiques :

- **Infrastructures et mobilité :** La nécessité d'améliorer l'état des trottoirs et des voiries, en particulier pour les personnes à mobilité réduite, est largement partagée. Des infrastructures adaptées pour les déplacements doux (piétons et cyclistes) ont également été mentionnées comme prioritaires.
- **Sécurité et éclairage public :** La sécurité est un sujet de préoccupation majeure. Les participants demandent un éclairage public fiable, notamment dans les zones sensibles, pour rassurer les habitants et réduire les incivilités.
- **Espaces verts et nature en ville :** Les citoyens souhaitent un accès à davantage d'espaces verts, notamment des parcs et des jardins publics. Ils demandent aussi une végétation adaptée et des zones ombragées pour atténuer la chaleur.
- **Espaces publics conviviaux et intergénérationnels :** Un consensus s'est formé autour du besoin d'espaces publics multifonctionnels pour encourager les rencontres et les activités intergénérationnelles.

4.1.2. Divergences et débats

Malgré ce consensus sur les grandes thématiques, des divergences et débats ont émergé :

- **Relogement et mixité sociale :** Certains habitants craignent que le relogement des résidents actuels affecte la cohésion sociale, tandis que d'autres voient la mixité sociale comme un moyen d'enrichir le quartier. Les opinions varient également sur la localisation des logements pour personnes à mobilité réduite, en particulier en rez-de-chaussée.
- **Ouverture et accessibilité des espaces verts :** Si la création d'espaces verts est largement acceptée, le débat persiste autour de leur ouverture permanente. Certains préfèrent des espaces ouverts pour favoriser l'accessibilité, tandis que d'autres craignent pour la sécurité et proposent des horaires d'ouverture.
- **Implication des associations locales :** La place des associations dans la gestion des espaces publics divise. Bien que leur rôle dans l'entretien des espaces soit reconnu, certains préfèrent une gestion publique, tandis que d'autres privilégient une approche participative intégrant les associations.

4.1.3. Suggestions concrètes pour l'amélioration du projet

Plusieurs recommandations concrètes ont été formulées pour ajuster le projet RUCAP aux besoins locaux :

- **Renforcer l'éclairage et la sécurité :** Mettre en place un éclairage public fiable, notamment dans les zones sensibles, et envisager des dispositifs de sécurité comme des caméras.
- **Développer des infrastructures de mobilité douce :** Créer des trottoirs et pistes cyclables bien entretenus et accessibles pour favoriser les déplacements à pied ou en vélo, tout en assurant des liaisons avec les autres modes de transport.
- **Aménager des espaces verts adaptés :** Intégrer des parcs ombragés avec des essences locales pour favoriser un environnement durable, tout en veillant à la biodiversité.
- **Créer des espaces publics intergénérationnels :** Intégrer du mobilier urbain, des jeux et des zones de détente pour accueillir toutes les générations, en particulier les jeunes et les personnes âgées.
- **Optimiser les moyens de communication :** Les participants recommandent l'usage des réseaux sociaux, de réunions publiques et de la Maison du projet RUCAP pour garantir un suivi régulier et transparent des avancées du projet.

5. Conclusion et suite de la concertation

La concertation menée dans le cadre du projet RUCAP a permis de révéler des attentes claires des habitants pour un cadre de vie plus sûr, agréable, et adapté aux besoins de chacun. Les citoyens ont exprimé un fort soutien au projet tout en mettant en avant des domaines prioritaires tels que la sécurité, la mobilité douce, et les espaces verts. Les points de consensus montrent une volonté partagée de transformer ces quartiers en un lieu de vie harmonieux, tandis que les divergences rappellent l'importance de la co-construction et de l'écoute continue. Les suggestions formulées offrent des pistes d'amélioration concrètes pour un projet inclusif et durable, répondant aux aspirations de la communauté.

Pour garantir l'adhésion des habitants et l'efficacité du projet, il est recommandé de poursuivre la concertation à travers :

- Des rencontres régulières pour mettre à jour les citoyens sur l'état d'avancement du projet et recueillir leurs impressions.
- La création de comités de suivi incluant des représentants des résidents et des associations locales, afin de renforcer la transparence et l'implication de tous.
- L'ouverture de la Maison du projet RUCAP, prévue pour 2025, qui pourra devenir un point central de dialogue et d'information continue.
- Une concertation numérique continue à travers des enquêtes en ligne pour adapter le projet en fonction des évolutions et des retours des habitants.

Ces étapes permettront d'assurer une communication transparente et une participation active des habitants, essentielles pour la réussite du projet RUCAP et le renforcement de la cohésion sociale dans les quartiers concernés.

6. Annexes

6.1. Questionnaire de l'enquête en ligne



La Communauté d'agglomération CAP EXCELLENCE est engagée depuis 2018 dans son programme de Renouvellement Urbain RUCAP. L'agglomération porte l'ambition d'accompagner la transformation et le rééquilibrage du territoire, et particulièrement des quartiers prioritaires définis dans le cadre du projet, en améliorant le cadre de vie des habitants, la qualité des services et l'offre de logement.

L'objectif est véritablement de développer une nouvelle attractivité pour le territoire, en accompagnant la dynamique économique et la création d'activités dans les quartiers prioritaires, tout en répondant à la réalité et aux besoins des habitants.

Dans le cadre de ce projet d'envergure, CAP EXCELLENCE souhaite associer les habitants, les associations locales, ainsi que toutes les autres personnes concernées ou se sentant concernées par le projet, et lance une large démarche de concertation. Nous diffusons ainsi ce sondage afin de donner aux citoyens l'opportunité de s'exprimer sur leurs priorités et préoccupations, et de donner leur avis sur le projet.

Nous vous remerciant d'avance de répondre à ces quelques questions qui vous permettront d'apporter votre pierre à ce projet RUCAP structurant pour l'agglomération.

1. Lieu de résidence :

- Dans quelle commune habitez-vous ?
 - A. Baie-Mahault
 - B. Pointe-à-Pitre
 - C. Les Abymes
 - D. Autre commune

2. Habitez-vous sur un des 6 secteurs du projet ?

- A. Vieux-bourg
- B. Les Lauriers
- C. Grand-Camp
- D. Lauricisque
- E. Bergevin
- F. Chanzy élargi
- G. Non, je n'habite sur aucun de ces secteurs

3. Priorité d'intervention sur les secteurs :

- Parmi les 6 secteurs prioritaires, sur lequel ou lesquels pensez-vous qu'il est le plus urgent d'intervenir ?
 - A. Vieux-bourg
 - B. Les Lauriers
 - C. Grand-Camp
 - D. Lauricisque
 - E. Bergevin
 - F. Chanzy élargi

4. Les aspects à améliorer sur les secteurs :

- Selon vous, quels aspects devraient être améliorés en priorité sur ces secteurs ?
 - A. Infrastructure (routes, trottoirs)
 - B. Espaces verts, parcs et nature en ville
 - C. Sécurité et éclairage public
 - Espaces publics communs
 - D. Logements et bâtiments
 - E. Équipements publics (écoles, centres de santé)
 - F. Commerces et activités économiques

5. Impact attendu :

- Comment pensez-vous que le projet de renouvellement urbain impactera votre qualité de vie ?
 - A. Très positivement
 - B. Plutôt positivement
 - C. Neutre
 - D. Plutôt négativement
 - E. Très négativement

6. Suggestions et commentaires :

- Avez-vous des suggestions ou des commentaires spécifiques sur le projet de renouvellement urbain ou sur les secteurs prioritaires ?
 - Réponse libre

6.2. Sondage distribué lors des réunions publiques



Programme de Renouvellement Urbain RUCAP Questionnaire citoyen



<p>Où habitez-vous ? plusieurs réponses possibles</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Sur un des 6 secteurs du projet (Vieux-bourg Abymes, Les Lauriers, Pointe-à-Pitre, Grand-Camp, Lauricisque, Bergevin, Chanzy élargi (Chanzy et ex Henri IV) ? <input type="radio"/> Dans un autre quartier de Cap Excellence : précisez lequel <input type="radio"/> Dans une autre commune de Guadeloupe : précisez laquelle <input type="radio"/> En zone urbaine <input type="radio"/> En zone rurale <input type="radio"/> En habitat collectif privé <input type="radio"/> En habitat collectif social <input type="radio"/> En habitat individuel 	<p>Selon vous, quels aspects devraient être améliorés en priorité sur ces secteurs ? (Sélectionnez 4 options)</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="radio"/> Infrastructure (routes, trottoirs) <input type="radio"/> Espaces verts, parcs et nature en ville <input type="radio"/> Sécurité <input type="radio"/> Éclairage public <input type="radio"/> Espaces publics communs <input type="radio"/> Logements et bâtiments <input type="radio"/> Équipements publics (écoles, ...) <input type="radio"/> Commerces et activités économiques <input type="radio"/> Autres aspects (à préciser)
<p>Qu'est ce qui selon vous n'existe pas aujourd'hui sur ces secteurs prioritaires et qui pourrait être développé demain pour améliorer le cadre de vie ? Réponse libre</p>	<p>Avez-vous des suggestions concernant le projet de RUCAP ou sur les secteurs prioritaires ? Réponse libre</p>

Merci de votre participation !

6.3. Feuilles d'émargement réunions publiques & ateliers urbains



FEUILLE DE PRESENCE

17 septembre 2024

Objet : Réunion publique RUCAP / PAP

N°	NOM/ PRENOM	PARTICULIER	ORGANISME	NOM DE L'ORGANISME	MAIL	TELEPHONE	EMARGEMENT
	SIMON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		@gmail.com SERGE.SIMON 97300	0690 47 01 08	
	L'Arthique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		Sandraols@wanadoo.fr		
	L'Arthique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		//	0690562820	
	KEITA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nyings og		0690546544	
	NAZARE RWANDA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CAP Excellence		0690540334	
	DUFLO Ruddy	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	TERRES CARAIRES EPF			
	NASCARO JESSICA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CRESS Ile de Guadeloupe	jo.mascaro@mascoo.com cress@les-iles-de-guadeloupe.fr	0690140598	
	Corinne DIAGON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Steno		0690617789	
	Nicolas GIGOT	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SICOA	ngigot@sicoa.fr	06 90 70 60 40	
	Louis-ALPHONSE Marie-Clélie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mairie de P.-à-P.			

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE
18, boulevard Légitimus - 97110 Pointe-à-Pître • Tél : 05 90 68 92 92 - 05 90 68 92 93 • Fax : 05 90 68 92 94 • WWW.CAPEXCELLENCE.NET

N°	NOM/ PRENOM	PARTICULIER	ORGANISME	NOM DE L'ORGANISME	MAIL	TELEPHONE	EMARGEMENT
	Accipe Eddie	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mairie Municipale	eddie.accipe@ville-	0690 30 75 63	
	VIGNAL Jaiine	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mairie P.-à-P			
	HANDRIK Klody	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ePAP	handrik@wanadoo.fr	0690 400 556	
	Louis Philippe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	P-AD	louisphilippe@hotmail.com	0690 59 58 19	
	LANGOIS Collette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PAP		0690 40 77 94	
	PIERRE YVINE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ville PAP	ville-piteus-mairie@ville-pointeapitre.fr	0690 30 75 13	
	MACABI Helène	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ville PAP	Marie-Helene.MACABI@ville-pointeapitre.fr	0690 26 41 83	
	ROUSSAS Amaïso	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ville PAP	amaïso.rousseau@ville-pointeapitre.fr	0690 27 93 58	
	RIBERE Philippe	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ELU PAP	philippe@wanadoo.fr	0690566530	
	ACROSSE Myriam	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Elu PAP	myriam.acrosse@gmail.com	0690546860	
	ANGÉLIQUE Henri	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ville de PAP	henri.angelique@wanadoo.fr	0690586636	
	REYNAUD Mickael	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		mickael.reynaud@wanadoo.fr	0690 377 883	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE
18, boulevard Légitimus - 97110 Pointe-à-Pître • Tél : 05 90 68 92 92 - 05 90 68 92 93 • Fax : 05 90 68 92 94 • WWW.CAPEXCELLENCE.NET

N°	NOM/ PRENOM	PARTICULIER	ORGANISME	NOM DE L'ORGANISME	MAIL	TELEPHONE	EMARGEMENT
	TROBOR Hug	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			0690 4545 25	
	MOURTELLE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			0690 67 41 02	
	MORAN Fredy	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ELU	Morandfredy@gmail.com	0690 32 82 80	
	VINCENT Daniela	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		daniela.vincent@gmail.com	orange.fr 0690 00 19 42	
	DOLLIN Anne-Jaël	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		MARISO.971@GMAIL.COM	0690 75 62 22	
	DORUET ROUSSEAS François Jean-Christophe CONTEP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Elu au logement	francois.doruets@wanadoo.fr	0690 53 75 92	
	ROZAS GPaudine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		jeanclaude.comper 971@GMAIL.COM	0690 40 87 85	
	VERTINO Romel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Antilles Citoyen	claudinevozas@Yahoo.fr	0690 00 15 83	
	Lahaut Yannick	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		romel.v@wanadoo.fr	0690 54 20 54	

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE
18, boulevard Légitimus - 97110 Pointe-à-Pitre • Tél : 05 90 68 92 92 - 05 90 68 92 93 • Fax : 05 90 68 92 94 • WWW.CAPEXCELLENCE.NET

N°	NOM/ PRENOM	PARTICULIER	ORGANISME	NOM DE L'ORGANISME	MAIL	TELEPHONE	EMARGEMENT
	VALVERDE Vianny	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CANAL 10	vianny.valverde@gmail.com		
	BRELLÉ Chantel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ISS Events Concept		0690 80 90 00	
	ADAM Séverine	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Conseils Citoyens Com 11/16 971		0690 34 21 86	
	MUCE Fabrice	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	STARSWIN CARAIBES	26fm@wanadoo.fr	0690 42 91 55	
	TREBERK Raisa	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hibiscus Boxing Club	Muaythaitheo@gmail.com	0690 76 90 00	
	FRENET Raisa	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		raissa.frenet@gmail.com	0690 400 435	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE
18, boulevard Légitimus - 97110 Pointe-à-Pitre • Tél : 05 90 68 92 92 - 05 90 68 92 93 • Fax : 05 90 68 92 94 • WWW.CAPEXCELLENCE.NET

ATELIER ①

Tardi 08 octobre 2024

N°	NOM/PRENOM	PARTICULIER	ORGANISME	NOM DE L'ORGANISME	MAIL	TELEPHONE	EMARGEMENT
	MAHOBAH YANNIS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		mahoyannis@gmail.com	0690 84 45 82	Mahobah
	PRADEL Chloé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Association des Urbanistes en Herbe	chloepradel54@gmail.com	0690 70 12 72	PRADEL
	Ouïkède bri Gitte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				OB
	NOSLEN Franciane	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		franciane.noslen@wanadoo.fr	0630 64 48 06	FRANCIANE
	Sandra SAMUEL-LEFFET	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'Arthéque	Sandra.kahls@wanadoo.fr	06 90 56 28 20	Sandra
	MAHIETTE Albert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		almahie9@gmail.com	0690 80 15 34	Albert
	BREUC Chantal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		chantal.breuc@gmail.com	0690 80 90 00	Breuc
	VERTINO Armel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FAAC	armelav@wanadoo.fr	0690542054	ARMEL
	GREGOIRE David	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		gregoireda@gmail.com	0630 00 61 05	GREGOIRE
	REYNAUD Mickael	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		mickael.reynaudregmail.com	0690 377 883	Mickael
	BALTUS Florine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Florinebaltus22@gmail.com	0690475153	Florine
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE
18, boulevard Légitimus - 97110 Pointe-à-Pitre • Tél : 05 90 68 92 92 - 05 90 68 92 93 • Fax : 05 90 68 92 94 • WWW.CAPEXCELLENCE.NET



FEUILLE DE PRESENCE

Objet : Atelier RUCAP n°2
09/10/24

N°	NOM/PRENOM	PARTICULIER	ORGANISME	NOM DE L'ORGANISME	MAIL	TELEPHONE	EMARGEMENT
	COITTEPER Jean-claude	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rond Citoyen	Jeanclaude.coitteper@wanadoo.fr	0620 60 87 83	COITTEPER
	VERTINO Armel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FAAC Gard ci l'ancien	armelav@wanadoo.fr	0690542054	ARMEL
	ORAS Johane	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sepsi - A.A.E.A	msabymespedes@wanadoo.fr	0690.62.62.16	ORAS
	HIRCAU Sabina	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sepsi - A.A.E.A	''	0690352289	HIRCAU
	BREUC Chantal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conseil Citoyen			Breuc
	MAHIETTE Albert	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ass. des locataires Beregerin	almahie9@gmail.com	0690 80 15 34	Albert
	PESNOLOLINE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	NATUREL.INSERTION	naturel.insertion@gmail.com	0690359064	PESNOLOLINE
	REYNAUD Mickael	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		mickael.reynaudregmail.com	0690 377 883	Mickael
	GREGOIRE David	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	asso. Patrimoine Pointois	gregoireda@gmail.com	0630 00 61 05	GREGOIRE
	Carine CHATELAIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Association (Naturel insertion)	carinechatelain@wanadoo.fr	0690.3045.89	Carine

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE
18, boulevard Légitimus - 97110 Pointe-à-Pitre • Tél : 05 90 68 92 92 - 05 90 68 92 93 • Fax : 05 90 68 92 94 • WWW.CAPEXCELLENCE.NET

N°	NOM/ PRENOM	PARTICULIER	ORGANISME	NOM DE L'ORGANISME	MAIL	TELEPHONE	EMARGEMENT
	ALEXANDRE Gaëlle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		gaellealexandre@gmail.com	0690 75 41 51	
	BALTUS Florine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Florinebaltus@gmail.com	0690 47-51-53	
	OUIKEDÉ Brite	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	NOSLEN FRANCIANE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		franciane.noslen@orange.fr	0690 64-48-06	
	NAXO michelle	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Association Bitu Bitu	michelle.naxo@gmail.com	0690 319 910	
	PRADEL Chloé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Association Urbaniste en Herbe	chloepradel54@gmail.com	0690 7012 72	
	M YANNIS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>))))	mahoyannis@gmail.com	0690 84 45 82	
	ROZAS Claudine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		claudine.rozas@yahoo.fr	0690 0015 83	
	MAQUIABA Nelson	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		n.maquiba@clubind.com	0690 40 53 10	
	BRANES Stéphanie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		S.branches971@gmail.com	0690 25 80 04	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE
18, boulevard Légitimus - 97110 Pointe-à-Pitre • Tél : 05 90 68 92 92 - 05 90 68 92 93 • Fax : 05 90 68 92 94 • WWW.CAPEXCELLENCE.NET



FEUILLE DE PRESENCE

Objet : Atelier n°3 10/10/24
RUCAP

N°	NOM/ PRENOM	PARTICULIER	ORGANISME	NOM DE L'ORGANISME	MAIL	TELEPHONE	EMARGEMENT
	VERTIND Bernard	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FAAC	bernardv@wanadoo.fr	0690 34-20-54	
	COIFFER Jean-Claude	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Jeanclaude.Coiffier@Gmail.com	0690 40 87 83	
	Sebastien SINA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	/	sebastien.sina@gmail.com	0658 734 525	
	Thomas GRAVA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CAP Excellence	thomas.grava09@gmail.com	0690 57 76 53	
	ROZAS Claudine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		claudine.rozas@yahoo.fr	0690 0015 83	
	MONPIERRE diétte	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ASSOCIATION ORIGIN'AU	original97100@gmail.com	0690 72 96 05	
	NAHETTE Albert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ass des locataires Begon	alnahette@gmail.com	0690 80 15 34	
	Enzo LABRIEL	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ASS. des Urbanistes en Herbe	enzolabriel@gmail.com	0690 57 01 58	
	PRADEL Chloé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Association Urbaniste en Herbe	chloepradel54@gmail.com	0690 7012 72	
	MAHOBAH YANNIS	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>))))	mahoyannis@gmail.com	0690 84 45 82	

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAP EXCELLENCE
18, boulevard Légitimus - 97110 Pointe-à-Pitre • Tél : 05 90 68 92 92 - 05 90 68 92 93 • Fax : 05 90 68 92 94 • WWW.CAPEXCELLENCE.NET

N°	NOM/PRENOM	PARTICULIER	ORGANISME	NOM DE L'ORGANISME	MAIL	TELEPHONE	EMARGEMENT
	AMOUR Jean-Denis	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Association Urbaine En herbes	jeanjean.97002@gmail.com	06 90 50 49 61	
	ADELAÏDE, SCARLE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ASSOCIATION LA TYROLIENNE	Sergadelaide903@gmail.com	06 90 18 20 09	
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	S. SARTREZ-LEFET	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'Anthie que	sandals@wanadoo.fr	06 90 56 28 20	
	GREGOIRE David	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Patrimoine Antibes	gregoireda@gmail.com	06 90 00 61 85	
	BOUNET Cecile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	hablante			
	BREUC Charal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conseil Citoyen			
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

RÉGION POINTOISE

Les « Didiko relogement » se poursuivent à Cap Excellence

Dans le cadre du projet Rucap (Rénovation urbaine de Cap Excellence), des réunions sont organisées aujourd'hui ainsi que le 25 octobre. Cap Excellence veut ainsi informer la population sur le programme de relogement prévu pour ceux qui seront délogés.



Résidence Les Chicanes à Grand-Camp (Les Abymes) en 2013. Anthony BASSIEN CAPSA

Par **Anthony BASSIEN-CAPSA**
a.bassien-capsa@agmedias.fr

Le projet Rucap (Rénovation urbaine de Cap Excellence) a été élaboré par l'intercommunalité du centre de la Guadeloupe, afin de restructurer différents quartiers prioritaires de la Ville (QPV) sur son territoire, à travers des opérations lourdes que sont les démolitions-reconstructions de logements, l'aménagement urbain, ou encore le développement des équipements. L'objectif ? Améliorer le cadre de vie des habitants de ces quartiers et renforcer l'attractivité du territoire. La Rucap va ainsi engendrer le relogement de 850 ménages dans les secteurs suivants :

- Vieux-Bourg et Les Chicanes (Grand-Camp) aux Abymes
- Les Lauriers / Mandela et Bergevin / Chanzy à Pointe-à-Pitre.

Après Vieux-Bourg le 9 octobre dernier, puis Bergevin, les « Didiko relogement » se poursuivent cette semaine avec deux réunions d'informations qui auront lieu de 9 à 11 heures : le 22 octobre, aux Chicanes et 25 octobre aux Lauriers/Mandela, le 25 octobre.

Rappelons que ces rendez-vous sont organisés par Cap Excellence en collaboration avec des partenaires chargés du relogement, afin d'échanger avec les familles et de répondre à leurs questions et doléances sur leur parcours en la matière, le tout dans une ambiance conviviale.



Vue des bâtiments 1 et 2 de la Résidence des Lauriers (Pointe-à-Pitre) en 2013. Anthony BASSIEN CAPSA



La population a pu donner son avis sur les orientations d'aménagement des secteurs concernés.

CAP EXCELLENCE La concertation du projet Rucap se poursuit

Les ateliers de concertation préalable du projet de Renouvellement urbain de Cap Excellence, animés par ateliers 2/3/4 et Cactus environnement, viennent de se tenir sur les thématiques suivantes : espaces publics, de la nature en ville et de la mobilité. Habitants, acteurs associatifs et usagers du territoire, ont pu échanger chaque soir avec les équipes du projet et donner leur avis sur les orientations d'aménagement des secteurs concernés. Autrement dit, Vieux-Bourg et Grand-Camp (Morne) pour les Abymes ; Gabarre, Chanzy, Bergevin et Les Lauriers (Hôtel de Ville) pour Pointe-à-Pitre. La communauté d'agglomération tient à remercier amplement toutes les

personnes, habitants, acteurs locaux et administratifs, pour leur mobilisation active sur les trois jours d'atelier, qui se sont révélés fort riches en échanges et en propositions.